

Compte Rendu du Conseil Municipal du 26 avril 2016

Présents : Fabienne PERN-SAVIGNAC, Georgette TILLON, Patrick OGBURN, Gérard BOUISSET, Cathy BAYOL, Philippe DAURE, Patricia SERAYSSOL, Alexandre TARTINI Françoise RÉVELLI, Nicole CASTEX, Damien COURDESSES, Jocelyne MAGUET, Claude JOUANY.

Absents excusés : Eric DUJARDIN (pouvoir), Jean-Luc CAGNAC (pouvoir).

Secrétaire de Séance : Cathy BAYOL.

Madame le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 29 mars 2016 approuvé et paraphé par tous.

I - DÉLIBÉRATIONS :

1 Affectation des Résultats Budget Communal 2016.

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que le Compte Administratif 2015 a été voté lors de la dernière réunion du Conseil Municipal et qu'il faisait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	140 912.24 €.
- un déficit d'investissement de :	61 870.83 €.
- les restes à réaliser s'élèvent en dépenses à :	102 188.00 €.
- les restes à réaliser s'élèvent en recettes à :	107 882,00 €.

Les résultats font apparaître un besoin de financement de 56 176.83 €.

Mme le Maire propose d'affecter le résultat de l'exercice 2015 de la façon suivante :

- compte 1068 en section d'Investissement de 130 000,00 €,
- compte 002 en section de fonctionnement de 10 912.24 € et de voter

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2 – Budget Primitif 2016

Madame le Maire présente le Budget Primitif 2016 étudié depuis plusieurs semaines par la Commission Finances. Celui-ci fait apparaître un budget de fonctionnement de 946 297 € et un budget d'investissement de 915 647 €.

Elle commente les différentes dépenses d'investissement :

- 1) Acquisition terrains : Le Poustel, Chemin des Jardins pour 18 100 €,
Acquisition matériel : aérothermes, standard téléphonique du secrétariat de mairie, panneaux de signalisation pour 8 800 €
Véhicules : Fourgon expert, tracteur New Holland pour un montant de 31 740 €
- 2) Voirie : Finalisation programme 2015 et voirie prise en charge 2016 pour 85 120 €,
Éclairage public : Lampes LED pour 16 070 € ; éclairage public du parking du Sourbié pour 9 100 € et extension chemin de la Lisse pour 2 100 €.
- 3) Travaux de réhabilitation des bâtiments et d'aménagement des espaces publics
 - Réhabilitation Ecole Primaire : 170 740 €

- Stade municipal : 151 200 €,
- Aménagement Place Neuve et rues adjacentes pour 223 136 €.

Les travaux seront aidés par différents cofinanceurs : Etat, Conseil Départemental, Conseil Régional, réserves parlementaires (30 000 €).

A ce jour, beaucoup de montant des subventions restent inconnues car non notifiées.

Mme le Maire propose de voter pour approuver des propositions.

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 3

3 – Renouvellement d’un agent en Contrat Unique d’Insertion

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu’il pourrait être envisagé le renouvellement d’un agent à raison de 21 heures par semaine pour une période de 6 mois, en vertu des nouveaux textes, soit pour la période du 18/05/2016 au 17/11/2016 et ceci dans le cadre du contrat unique d’insertion et propose de voter pour approuver cette proposition.

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Sollicitation du Fonds de Concours Intercommunal pour la création de vestiaires au stade municipal.

Madame le Maire propose de différer cette demande car les financements ne sont pas connus à ce jour.

4 - Révision de la Régie de Recettes «Cantine scolaire »

Madame le Maire expose à l’Assemblée que vu l’ancienneté et les évolutions successives de l’institution de la Régie « cantine scolaire », il y a lieu de revoir les différentes modalités en terme d’encaisse, de cautionnement, de régisseurs titulaire et suppléant. Elle propose aux membres du Conseil Municipal de l’autoriser à créer une régie communale en application de l’Art. L 2122-22 du CGCT et l’avis conforme du comptable public.

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

II Jury d’Assises 2016

Tous les ans le Tribunal de Grande Instance demande une liste de personnes susceptibles d’être sollicitées pour être jurés. Ont été tirés au sort :

- ALAUX Noël,
- MARTIN Mathieu,
- DUJARDIN Eric.

III – Questions Diverses

- Ouverture des plis Voirie Communale le 2 mai 2016 à 19 h,
- Mme le Maire a envoyé un devis de démolition concernant la propriété Hutchins,
- Christian CAMBON Architecte a déposé le permis de construire concernant l’aménagement de l’Ecole Primaire,
- Commémoration du 8 mai aux Monuments aux Morts à 12 h,
- Mme le Maire informe l’assemblée que suite à une requête en référé concernant l’aménagement de la Place Neuve, elle a du représenter la commune au Tribunal Administratif.

La séance est levée à 22 h 00.